

2006-05-15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

The single European electricity market: A long road to convergence

NBB Working Paper No. 84 - Document Series

La libéralisation du secteur de l'électricité en Europe s'inscrit dans la tendance générale à la dérégulation des industries de réseaux dans le monde. Tandis que les résultats empiriques suggèrent généralement un impact positif de la dérégulation sur l'efficacité et sur le bien-être du consommateur, à l'instar des secteurs des télécommunications ou des transports aériens, les résultats attendus dans le secteur de l'électricité sont beaucoup plus ambigus. Cependant, comme seuls quelques pays ont achevé le processus de dérégulation, les résultats disponibles sont encore insuffisants pour motiver un jugement complet. De plus, des facteurs extérieurs au processus de dérégulation interfèrent avec lui. Par exemple, l'augmentation des prix du pétrole, du gaz et du charbon, ainsi que l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto sont responsables de la majeure partie de l'augmentation des prix de gros de l'électricité. Toutefois, dans la mesure où cet impact ne peut être quantifié, il est impossible de déterminer comment les prix auraient évolué en son absence, c.-à-d. l'impact réel de la dérégulation. Néanmoins, comme cela a été fait dans la présente étude, il est possible d'identifier un certain nombre d'interrogations posées par la dérégulation de l'électricité, et qui pourraient exercer une influence sur son résultat final.

Les principaux problèmes sont liés au caractère spécifique du produit "électricité", qui rend cette industrie très différente des autres industries de réseaux: l'électricité n'est pas stockable, la demande et l'offre doivent être constamment en équilibre, et la demande est à la fois volatile et inélastique. En conséquence, les mécanismes traditionnels de compensation des marchés, comme les délais de livraison ou la substitution d'autres biens, ne s'appliquent pas à l'électricité. Ceci se traduit par une volatilité des prix et rend la sécurité du système plus vulnérable aux conditions climatiques. De même, un parc de production hétérogène avec des capacités de génération de réserve suffisantes est également nécessaire. Les économies d'échelle qui pourraient être observées dans certains sous-segments et l'existence de rentes inframarginales se traduisent alors par des barrières à l'entrée entravant la concurrence.

Quoiqu'il y ait des justifications économiques au choix de techniques de génération hétérogènes, celles-ci résultent en Europe de choix nationaux antérieurs basés sur une combinaison de facteurs économiques, géographiques, géopolitiques et/ou politiques. Cette hétérogénéité a d'importantes conséquences sur les marchés dérégulés: des générateurs basés dans les pays où les techniques les moins coûteuses (par exemple le nucléaire ou la force hydro-électrique) sont mises en œuvre bénéficient d'un avantage comparatif *ex nihilo*. Cet avantage est encore renforcé lorsque les coûts des émissions de gaz à effet de serre sont internalisés.

Afin d'éviter la panne du système, une coordination efficace et l'échange d'informations sont nécessaires entre les différents segments du secteur que sont la génération, la transmission, la distribution et la fourniture. La séparation de ces segments, qui est l'une des mesures centrales du processus de dérégulation, a compliqué la mise en œuvre de ces principes et se traduit par un nouveau type de coûts - les coûts de transaction - qui peuvent réduire les gains potentiels liés à l'introduction de la concurrence dans les segments de la génération et de la fourniture.

En ce qui concerne les capacités d'interconnexion entre les marchés nationaux, elles sont largement considérées comme insuffisantes. Cette situation est une entrave majeure à la création d'un marché unique européen. Dans plusieurs cas, une augmentation des capacités d'interconnexion résoudrait le problème de concentration sur les marchés nationaux. La Commission européenne a pris des initiatives pour améliorer cette situation, comme par exemple le soutien financier à des investissements là où existent des goulets d'étranglement critiques. Étant donné que la réalisation de ces investissements prendra du temps, la Commission a récemment mis l'accent sur les avantages liés au développement de marchés régionaux comme étape intermédiaire au Marché européen. En pratique, à l'exception de Nord Pool, les marchés nationaux sont encore loin d'être intégrés. Des initiatives d'intégration régionale prennent cependant peu à peu forme, comme la décision récente de couplage des marchés belge, français et néerlandais.

L'industrie de l'électricité se trouve aussi à l'intersection de deux problématiques importantes: l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto et la sécurité d'approvisionnement énergétique. Les différences transnationales dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que dans les technologies utilisées pour produire l'électricité, combinées à l'existence de barrières à l'entrée, peuvent entraver la concurrence. En ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement énergétique, plusieurs raisons expliquent l'inaptitude du marché à garantir (par lui-même) des capacités de réserve suffisante ainsi qu'une diversité satisfaisante dans le mix énergétique des centrales de production d'électricité.

Afin de minimiser les conséquences de ces difficultés sur le résultat de la dérégulation, un cadre réglementaire cohérent, stable et uniforme paraît essentiel.